

que je pourrai obtenir et conserver la confiance de tous les honorables députés et recevoir d'eux les conseils et l'assistance sans lesquels aucun Orateur ne saurait conduire les délibérations de la Chambre et y maintenir le décorum. Afin d'obtenir cette confiance, je vais m'efforcer consciencieusement et autant que je le pourrai de me montrer digne de la confiance dont vous m'honorez aujourd'hui.

FÉLICITATIONS À L'HONORABLE R. B. HANSON AU SUJET DE SA DÉSIGNATION COMME CHEF DE L'OPPOSITION

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, pour ajourner la Chambre, afin qu'elle se réunisse de nouveau, aujourd'hui, il faudrait la présentation d'un avis formel de vingt-quatre heures. Dans les circonstances, j'entends proposer la suspension de la séance jusqu'à trois heures. Avant de le faire, cependant, je saisis la première occasion pour offrir mes plus chaleureuses félicitations à l'honorable député de York-Sunbury (M. Hanson). Et en ce faisant, je le félicite au nom de toute la députation libérale et de la Chambre entière, puis-je dire, de la confiance que les membres de son parti lui ont témoignée et de son entrée en fonctions, aujourd'hui, comme leader de la loyale opposition de Sa Majesté à la Chambre des communes.

Permettez-moi de dire à mon honorable ami que ses collègues des législatures précédentes ne sont pas surpris de le voir choisir comme chef de l'opposition. Mon honorable ami possède une très longue expérience de la vie parlementaire; je pense que peu de membres de la Chambre, s'il en est, ont siégé plus longtemps au Parlement. Bien qu'il n'ait pas été présent à la dernière législature, le chef actuel de l'opposition a siégé à la Chambre pendant quatorze ou quinze ans. Durant cet espace de temps, il a pris une part très active à nos délibérations. Nous le connaissons pour un orateur parlementaire vigoureux; nous savons qu'il a joué un rôle très actif dans les travaux de la Chambre. Il a occupé des postes importants, comme président de divers comités permanents de la Chambre, et comme ministre. Sauf erreur, mon honorable ami est l'un des deux membres de son parti qui ont déjà détenu un portefeuille dans des gouvernements antérieurs. J'aurais lieu d'ajouter que trois honorables députés de la gauche ont fait partie d'un cabinet, mais je crois que deux seulement d'entre eux ont été titulaires de portefeuilles. Mon honorable ami a été ministre du Commerce pendant un an ou davantage dans le cabinet de M. Bennett, tandis que son voisin l'honorable député de Yale (M. Stirling) a

été ministre de la Défense nationale pour une durée à peu près identique dans le même gouvernement. L'honorable député de Dufferin-Simcoe (M. Rowe) devint aussi membre de ce même cabinet, mais malheureusement il y eut changement de gouvernement avant qu'un portefeuille lui fût attribué.

L'expérience parlementaire que l'honorable chef de l'opposition a acquise se révélera fort précieuse, non seulement pour lui-même dans le poste qu'il occupe maintenant, mais aussi pour toute la Chambre. A mon sens personne ne connaît peut-être mieux que moi les obligations et les soucis qu'entraîne la position que mon honorable ami occupe actuellement. Pendant sept années j'ai eu le privilège d'occuper le siège qu'il occupe maintenant, de sorte que je suis renseigné sur ce que l'on attend d'un chef de l'opposition et, je le répète, sur ses obligations et ses soucis.

En parlant d'obligations et de soucis, je crois pouvoir dire qu'à cette heure de grand péril qui menace les affaires du monde, en cette heure vraiment grave, les membres du présent Parlement seront tous également pénétrés des obligations et des soucis que nous aurons, j'en suis persuadé, le désir de partager. Tout comme le petit nombre de nations libres qui reste et celles qui, jusqu'à dernièrement, cherchaient toute l'aide qu'elles pouvaient obtenir, tout comme l'Angleterre et la France se partagent pleinement les lourdes charges de la lutte dans laquelle elles sont engagées; tout comme le Commonwealth des nations britanniques a besoin de la collaboration efficace de chacune des parties de l'Empire britannique, de même nous, membres du Gouvernement, avec les lourdes obligations qui nous incombent en ce moment, nous sommes plus conscients que jamais, de notre besoin d'aide et de collaboration de la part des honorables membres de tous les groupes de la Chambre et surtout du chef de l'opposition et de ceux qui siègent à ses côtés.

Il y a quelques instants, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Woodsworth) disait que lui-même et d'autres membres de la députation pourraient avoir à faire appel à l'aide de l'Orateur pour protéger les minorités contre le Gouvernement. Puis-je lui répondre que je suis enclin à croire que le Gouvernement pourra avoir besoin de la protection de l'Orateur contre les minorités. Cependant, j'ai confiance que, du moins dans le présent Parlement, nous n'aurons pas autant conscience de minorités et de majorités que nous l'avons dû dans certaines législatures précédentes, mais plutôt que nous serons tous animés par un profond sentiment de responsabilité collective. Je tiens à faire observer, à ce sujet, que la fonction de chef de l'oppo-

[M. l'Orateur.]